

Tableau 7
Revenu imposable selon le genre de fiducie, 2019 à 2023

Genre de fiducie	2019	2020	2021	2022	2023
Fiducie testamentaire	2 477 965	2 474 939	3 827 671	5 442 105	3 853 196
Fiducie personnelle	2 101 540	1 419 818	1 835 093	1 907 998	1 782 762
Fiducie en faveur de soi-même	123 320	248 249	293 968	165 042	157 206
Fiducie déterminée	404 567	249 217	600 582	788 235	613 826
Fiducie mixte au profit de l'époux ou conjoint de fait	49 022	42 208	77 678	103 412	89 872
Fiducie au profit de l'époux ou conjoint de fait	0	0	485	0	1 177
Fiducie réputée résidente	131 262	157 999	169 259	89 554	113 996
Fiducie d'investissement à participation unitaire	0	0	37 951	9 810	151 326
Organisme communautaire	0	0	0	0	0
Fiducie de fonds commun de placement, FIPD	15 990 385	19 710 002	27 137 071	12 919 273	18 833 456
Régime de prestations aux employés	1 631	5 652	1 602	4 528	8 927
Fiducie établie à l'égard du fonds réservé d'un assureur	45 863	33 141	23 262	35 233	39 703
Fiducie d'employés	0	0	0	0	0
Organisme à but non lucratif	0	0	6 073	8 718	21 549
Fiducie principale, Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés, Fiducie établie en vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire, Fiducie de placement immobilier	0	9 558	5 662	3 571	6 794
REER, FERR, REEE, REEI, CELI, et CELIAPP	0	12 157	15 650	14 325	16 840
Fiducie établie en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement	0	0	0	0	0
Fiducie de santé et de bien-être	0	0	0	0	0
Fiducie de prestations à vie	0	0	0	4 123	5 581
Certaines fiducies financées par le gouvernement	0	0	0	0	0
Total	21 751 555	24 407 583	34 073 625	21 505 786	25 705 618

1. La somme peut ne pas correspondre au total indiqué en raison de l'arrondissement ou de la suppression de données à des fins de confidentialité.
2. Un zéro [0] indique que les renseignements ont été supprimés à des fins de confidentialité. Cela comprend également des zéros valides.
3. Les montants comprennent seulement les déclarations de revenus des fiducies qui ont fait l'objet d'une cotisation ou d'une nouvelle cotisation.
4. Les montants sont calculés en utilisant les revenus indiqués à la boîte 56 de la Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3.
5. Les montants sont arrondis et présentés en milliers de dollars.
6. Les données datent d'août 2025.
7. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition et peuvent faire l'objet de révisions.
8. REER = Régime enregistré d'épargne-retraite, FEER = Fonds enregistré de revenu de retraite, REEE = Régime enregistré d'épargne-études, REEI = Régime enregistré d'épargne-invalidité, créé en 2009, CELI = Compte d'épargne libre d'impôt, créé en 2009, FIPD = Fiducie intermédiaire de placement déterminée, créée en 2007, les fiducies de soins de santé au bénéfice d'employés ont été établies en 2010.